



Chaque mois, une anecdote sur Janville-en-Beauce !

L'établissement du bailliage de Janville (1^{re} partie)

Le mois dernier, nous évoquions les débuts de la justice royale, donnée au *mail secret*. C'est sous le règne de Philippe Auguste (1180-1223) qu'intervient une étape de la plus haute importance pour l'institution judiciaire et plus généralement l'administration territoriale du royaume, à savoir la spécialisation des bailliages. À son avènement, l'administration du Domaine est encore assurée par des prévôts, au nombre (bien trop faible) d'une quarantaine pour tout le territoire. Ils encadrent les populations, rendent la justice à l'échelon le plus bas, et ont pour mission fondamentale de collecter les revenus réguliers du Domaine, qui doivent être versés au Trésor royal. Mais ces dernières tâches devenant de plus en plus complexes, la fonction prévôtale évolue vers celle de technicien des finances. En parallèle, l'accroissement du Domaine et la multiplication des prévôtés imposent au pouvoir royal de créer un nouvel organe de contrôle des agents locaux, qui s'incarne en la personne des baillis. Apparus sous le règne de Louis VII (1137-1180), ils deviennent le rouage essentiel du pouvoir royal sur le territoire à partir des années 1190. Les baillis surveillent les prévôts, tiennent des assises une fois par mois afin d'entendre les plaintes, collectent les profits de justice et quelques revenus royaux, et circulent beaucoup dans le cadre de tournées d'inspection. Appartenant très fréquemment au milieu des chevaliers du roi, ils n'interviennent pas encore dans un ressort géographique propre à chacun d'eux, mais la carte des bailliages se précise sous Philippe Auguste, dans les années 1230, pour être à peu près figée en 1260, tout en tenant compte des fluctuations du Domaine. À noter que dans certaines régions (l'Anjou, le Maine et le Midi), les baillis portent le nom de sénéchaux.

Au début de la dynastie capétienne, Janville fait partie du pays ou comté d'Orléans. Avec l'évolution des organes de l'administration locale et la création du bailliage d'Orléans, il est dans l'ordre des choses que « Yenville » relève de sa juridiction, mais avec le privilège d'avoir en ses murs un « siège » permanent où réside et agit un lieutenant du bailli, sans doute aussi en reconnaissance de la tradition de justice royale qui s'exerçait dans le bourg depuis plusieurs siècles. Le *Cartulaire de l'abbaye Saint-Père de Chartres* [publ. M. Guérard, in : *Collection des cartulaires de France*, 1840, Paris, Crapelet, II, p. 468] mentionne ainsi l'existence, en 1151, d'un prévôt de Janville, nommé Adam Harenc [« Adam Harenc, qui tunc erat prefectus de Hienvilla »], qui vend sa propriété de Prasville [« vendere quod tenebat apud Proevillam »] à un certain Alcherius, du chapitre de Saint-Père. *À suivre...*



Illustration : sceau de Philippe Auguste [AN, J68 N°3]

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE Contact : mairie@janville-en-beauce.fr

Publication de la mairie de Janville-en-Beauce à 1000 exemplaires

Directeur de Publication : M. Stéphane MAGUET



Allaines-Mervilliers

Janville

Le Puiset

Le petit Janvillois

Edition Décembre 2022



Le passage de la balayeuse est prévu :

le **jeudi 1^{er} décembre** dans la commune déléguée d'Allaines-Mervilliers
le **lundi 5 décembre** dans la commune déléguée de Janville



CLUB LOISIRS DES AINES

Rendez-vous jeudi 1^{er} et 15 décembre de 14h à 18h Espace Thierry-La-Fronde

MEDIATHEQUE DE JANVILLE-EN- BEAUCE



Samedi 17 décembre : de 15h à 17h : atelier floral pour fleurir vos tables par Céline Marie-Louise, participation : 35 €

Du mardi 20 au samedi 24 décembre : de 14h à 17h, la Médiathèque mettra à disposition une console Xbox sur grand écran pour jouer à des jeux vidéo. Fermeture de la médiathèque du 27 au 31 décembre

Jusqu'au 24 décembre : exposition « Paysages industriels », photographies de Vincent HEURTAULT

Cave « Apogée »

A l'approche de Noël notre boutique sera ouverte samedi 3 et 10 décembre et du 15 au 24 décembre tous les jours pour préparer vos repas et cadeaux de fin d'année

386, Rue du Boël, Le Puiset
02.37.90.23.28



Téléthon

PROGRAMME TELETHON 2022

Jusqu'au 3 décembre : vente d'ampoules électriques pour l'enseigne lumineuse au-dessus du porche de la mairie (usine, artisans)

Samedi 3 décembre : de 9h à 13h30 : vente divers objets Téléthon, recueil de dons

11h : devant la mairie : Dansons pour le Téléthon, Macarena solidaire, participation 1 €
14h : randonnée pédestre, gilet jaune recommandé, à la rencontre d'un trufficulteur, participation 2 €. L'année dernière, malgré une absence d'animation, 2267 € ont été récoltés

Accréditation 0280013

Menu Spécial Fêtes de fin d'année

Vendredi 2 et samedi
3 décembre Menu à 29.50 €

Réservation : Les Sabots d'Or, 10, Rue du
Château - 28310 JANVILLE - 02.37.90.00.11



L'atelier Cassegrain, qui fabrique des santons à Janville depuis 1943, va poursuivre son activité dans la région lyonnaise. A cette occasion, sa traditionnelle exposition-vente de Noël est enrichie de scènes miniatures originales dans une ambiance poétique et musicale au coin du feu.

Entrée libre les samedis et dimanches de décembre jusqu'au 24 inclus, de 14h30 à 17h30, au 3 rue de la Madeleine

Animations à la Librairie « Une page à écrire »



Samedi 17 décembre 10h à 12h : atelier créatif décorations de Noël – 14 €/famille

Plus d'infos sur : <https://www.unepageaecrire.fr/evenements/>

Les tricoteuses du vendredi

Suite au marché de Noël, les tricoteuses ont fait **un don de 300 €** au Téléthon. Elles remercient vivement les généreuses personnes qui ont apprécié leurs travaux d'aiguilles.

Noël au Bar des Sports

A partir du 5 Décembre, une boîte aux lettres sera à la disposition des enfants pour envoyer leur lettre au Père Noël. Le 22 Décembre à partir de 15h, le père Noël sera là pour distribuer des bonbons et chocolats.



Sainte Barbe des pompiers - Samedi 10 décembre

10h30 : office religieux à l'église, suivi de la flamme à la mairie
19h30 : repas organisé par l'amicale des pompiers, salle Thierry-la-Fronde, avec spectacle de magie, 30 € adulte – 15 € pour les moins de 12 ans, réservations au 06.73.12.26.41



CINEMOBILE à TOURY

Dimanche 18 décembre : 18h00 : Belle et Sébastien
20h30 : Simone

Lundi 19 décembre : 14h00 : L'innocent
16h00 : Opération père Noël
18h00 : Le nouveau jouet

Spectacle de Noël offert aux enfants de la commune (jusqu'à 12 ans) Samedi 7 janvier 2023 – 15h00
Espace Thierry La Fronde

L'association « l'Art de vous enchanter » vous propose une animation de Noël à la médiathèque le 17 décembre de 15h à 16h. Inscription à la médiathèque

